

Grille 2022 de rémunération d'un apprenti en fonction de son âge et de son ancienneté dans l'entreprise



Il peut y avoir des variations sur les pourcentages en fonction de la Convention collective.

	16 À 17 ANS	18 À 20 ANS	21 À 25 ANS	26 ANS ET +
1 ^{re} ANNÉE	27% DU SMIC 444,31 €	43% DU SMIC 707,60 €	53% DU SMIC 872,16 €	SALAIRE LE + ÉLEVÉ ENTRE LE SMIC (1645,58€) ET LE SALAIRE MINIMUM CONVENTIONNEL CORRESPONDANT À L'EMPLOI OCCUPÉ PENDANT LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE
2 ^e ANNÉE	39% DU SMIC 641,77 €	51% DU SMIC 839,24 €	61% DU SMIC 1003,80 €	
3 ^e ANNÉE	55% DU SMIC 905,07 €	67% DU SMIC 1102,54 €	78% DU SMIC 1283,55 €	